

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

RM24

Date de révision: 25.01.2018

Code du produit: 090626

Page 1 de 4

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

RM24

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Nettoyant électronique pour les systèmes de pulvérisation et d'immersion

Nettoyeurs professionnels à usage industriel

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	kolb Cleaning Technology GmbH	
Rue:	Karl-Arnold-Str. 12	
Lieu:	D-47877 Willich	
Téléphone:	+49-2154-947938	Téléfax: +49-2154-947947
e-mail:	info@kolb-ct.com	
Interlocuteur:	Herr Linker	Téléphone: +49-2324-97980
e-mail:	christian.linker@kolb-ct.com	
Internet:	www.kolb-ct.com	
Service responsable:	Labor/ QS	

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

+49/ (0) 23 24/ 979817 (EU)
+61 4 19 809 805 (Australia)
+1 970 443 9233 (USA)
Schweiz: 145

Information supplémentaire

Australia:
kolb Cleaning Technology AP PTY LTD
6/150 Canterbury Road
NSW 2200 Bankstown
Phone: +61 2 97900273
Mobile +61 4 19 809 805

USA:
kolb USA LLC
410 Sunset, Unit C
80501 Longmont – CO
Phone 001- 970-532-5100
Mobile: 001- 970-443-9233

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.2. Éléments d'étiquetage****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Cette préparation ne contient pas de matières dangereuses pour la santé et/ou l'environnement selon la directive 67/548/CEE ou contient des matières conformes à la valeur limite au poste de travail. Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]. Le mélange est classé non dangereux selon la Directive 1999/45/CE.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Out SMD nettoyant adhésif pour l'industrie de l'électronique sur la base de (détergents EG 648/2004 VO):
Alkylpropylenglykolen, Korrosionsinhibitoren, Schaumregulatoren (silikonfrei), pH-Regulatoren.

Formule: RM24

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

RM24

Date de révision: 25.01.2018

Code du produit: 090626

Page 2 de 4

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

Après ingestion

NE PAS faire vomir. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Au moindre symptôme d'intoxication, consulter impérativement un médecin.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Extincteur à sec, Mousse, Poudre d'extinction, mousse résistante à l'alcool, ABC-poudre

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau pulvérisée

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Monoxyde de carbone

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

Préventions des incendies et explosion

supprimé

Information supplémentaire

supprimé

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Pas de classe de stockage

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

RM24

Date de révision: 25.01.2018

Code du produit: 090626

Page 3 de 4

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****8.2. Contrôles de l'exposition****Protection des yeux/du visage**

Protection oculaire appropriée: lunettes de protection hermétiques

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

aucun

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide:
Couleur:	transparent
Odeur:	neutre

Testé selon la méthode

pH-Valeur: non mesurable

Modification d'état

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 180 °C

Point d'éclair: [voir 9.2] °C

Dangers d'explosion

Il n'est pas nécessaire d'effectuer un essai, du fait que la matière ne contient que des composants organiques volatils avec un point éclair supérieur à 100 °C en solutions aqueuses.

Limite inférieure d'explosivité: 1,1 vol. %

Limite supérieure d'explosivité: 14 vol. %

Propriétés comburantes

keine

Pression de vapeur: 0,0097 hPa
(à 20 °C)Densité (à 20 °C): 0,953 g/cm³

Hydrosolubilité: complètement miscible

Solubilité dans d'autres solvants

Alcool, Glycol

Viscosité dynamique: 23,0 mPa·s DIN 51376
(à 20 °C)

Teneur en solvant: 100 %

9.2. Autres informations

Non soumis aux exigences du § 4 de l'Ordonnance sur les substances dangereuses (GefStoffV).

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.2. Stabilité chimique**

La substance est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

RM24

Date de révision: 25.01.2018

Code du produit: 090626

Page 4 de 4

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.6. Produits de décomposition dangereux

pas connu

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Daphnia magna: > 10000 mg/ltr

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit

070604 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques; déchet dangereux

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport fluvial (ADN)

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

non

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, il n'est pas nécessaire d'effectuer une évaluation de sécurité.

RUBRIQUE 16: Autres informations

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)